

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du mardi 07 août 2023

COURRIER ARRIVÉ LE :

14 AOUT 2023

S/PREFECTURE DE POINTE-A-PITRE

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le mardi 07 août à 9h00, s'est tenue, la réunion du Conseil d'Administration (dûment convoquée), dans la salle des délibérations, de l'Hôtel de ville, sous la présidence de monsieur CORNET Cédric, Président du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

<p><i>Date de la convocation : 04/08/2023</i> <i>Nombres de membres : 17</i> <i>En exercice : 17</i> <i>Présents : 09</i> <i>Votants : 09</i> <i>Procuration : 00</i></p>	<p><u>Présents :</u> MM : CORNET Cédric - Mmes : MOLIA Sandra - MONTOUT Liliane - BROSSEAU Victorine - LOUISERRE-MEZENCE Laurie - JEAN ELIE Isabelle - VIROLAN Jocelyne - SAME MOLIA Anita - JOAB Carole <u>Excusés :</u> MM : FRAIR Jules - BARBIN Teddy Mmes : BAHADOUR Caroline - THELEMAQUE Sonia - HERMANNE Liliane - URBINO France-Ena - PAULON Nina - CLARAC Elodie</p>
--	---

Délibération N°CA-2023-4S-CCAS-17**CRÉATION D'UN POSTE AU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Vu le Code général de la fonction publique notamment l'article L.313-1 ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Considérant la nécessité de prendre en compte une demande de changement de filière ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des voix exprimées

DÉCIDE

ETAT DES EFFECTIFS BUDGETAIRES 1er JUILLET 2023

CADRES D'EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES				EFFECTIFS POURVUS				NON POURVUS	
		TITULAIRES		NON TITULAIRES		TC	TNC	TC	TNC	TC	TNC
		TC	TNC	TC	TNC						
<u>FILIERE MEDICO-SOCIALE :</u>											
Assistant socio-éducatif 2Cl	A	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0
Agent social Pal 1ère classe	C	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Agent social Pal 2ème classe	C	2	0	0	0	0	0	2	0	0	0
Agent social	C	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0
<u>FILIERE ADMINISTRATIVE :</u>											
Attaché principal	A	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Attaché	A	2	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Rédacteur	B	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint administratif principal de 1	C	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint administratif principal de 2	C	6	0	1	0	0	0	0	0	5	0
Adjoint administratif	C	4	0	0	0	0	0	0	0	4	0
<u>FILIERE ANIMATION :</u>											
Adjoint d'animation	C	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
<u>FILIERE TECHNIQUE :</u>											
Adjoint technique principal de 2e	C	1	2	0	1	0	0	0	0	1	1
Adjoint technique	C	2	3	1	0	0	0	0	0	1	3
TOTAL		26	6	10	1	0	0	16	0	5	5

Article 1 : De créer au tableau des effectifs du Centre Communal d'Action Sociale, joint en annexe, le poste suivant, conformément à la nomenclature statutaire de leur cadres d'emplois :

- 1 poste d'adjoint administratif à temps complet

Article 2 : D'inscrire cette dépense au chapitre 012 "Charges de personnel" du budget du CCAS

Article 3 : De donner mandat au Président pour signer toutes pièces nécessaires à la bonne exécution de cette affaire.

*Délibération adoptée à la majorité
des membres présents*

**Fait et délibéré à Gosier,
le 08 août 2023**
Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,



Ketty CORINUS

Le Président,



Cédric CORNET

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

Et publication ou notification le

